



Première  
**SECTION** Organisation  
Syndicale en  
Haute-Marne  
DE LA  
HAUTE-MARNE

**Syndicat National Force Ouvrière**  
**des Finances Publiques**  
**Section de la Haute Marne**

Cité administrative  
89 rue Victoire de la Marne  
52000 CHAUMONT  
Bureau 219-2ème étage  
[fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr)  
**03.25.30.23.46**

CTL du 4 mars 2020

Liminaire

Madame la directrice,

Aujourd'hui se tient un Comité Technique Local (CTL) ayant à l'ordre du jour les accueils de proximité de Bologne et Val de Meuse, actant le début de la mise en place du prétendu Nouveau Réseau de Proximité.

F.O.-DGFIP réitère sa colère contre ce plan scélérateur qui mettrait en place un pseudo Nouveau Réseau de Proximité en ne laissant subsister que 3 centres des finances publiques en Haute-Marne.

Comment parler de proximité lorsque cet accueil se cantonnera à 1 journée par semaine voire 1 demie journée dans un Établissement France Service, une mairie voire la Poste. Alors qu'aujourd'hui notre administration, malgré la fermeture de nombreux services depuis des années, offre encore l'opportunité d'un réel service public de proximité et de qualité au service de citoyens.

Et tout cela sur fond de contre-réforme des retraites. Depuis le 5 décembre, un conflit historique se déroule. En effet, les salariés du privé et du public rejettent massivement la réforme des retraites. Ils réaffirment par milliers et à de nombreuses reprises, leur opposition totale à la retraite par points.

Car comment accepter une réforme qui a vocation à détruire le pacte social de notre pays et aura à terme pour résultat de baisser une grande majorité des pensions ? Un collégien est capable de calculer une moyenne, et donc de comprendre que la prise en compte de toute la carrière des salariés au lieu des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois, suivant son secteur d'activité, ne pourra que mathématiquement baisser le niveau des retraites !!

Et samedi 29 février, en pleine crise de coronavirus, un conseil des ministres décide de mettre fin au débat parlementaire en annonçant l'utilisation de l'article 49.3, tout cela contre l'avis majoritaires des citoyens.

**FO revendique le retrait pur et simple du plan Darmanin et de la contre réforme Macron-Philippe des retraites**

**Les représentants FO-DGFIP en CTL**  
**TITULAIRES**

Rachel Delacourt - Céline Lefèvre- Rachel Sugneau- Guillaume Tavin-Guy Zimmerlin